

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N°79-191 du 6 Août 1979

chargeant le Camarade Barthélémy  
OHOUENS, Ministre de l'Industrie  
et de l'Artisanat, de l'intérim  
du Président de la République à  
compter du 6 Août 1979.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU l'ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulga-  
tion de la Loi Fondamentale de la République Populaire du  
Bénin ;
- VU le décret N°76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du  
Gouvernement et le décret N°78-173 du 6 Juillet 1978 qui  
l'a modifié ;
- VU le décret N°76-46 du 19 Février 1976 déterminant les Ser-  
vices rattachés à la Présidence de la République et fixant  
les attributions des membres du Gouvernement modifié par  
le décret N°78-174 du 6 Juillet 1978,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - A compter du 6 Août 1979, le Camarade Barthélémy  
OHOUENS, Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat, assurera  
l'intérim du Président de la République.

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 6 Août 1979

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KERÉKOU

Ampliations : PR 8 - CC du PRPB 4 - MIA 4 - Autres Ministères  
14 - SGG 4 - SPD 2 - JORPB 1